

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUVRAY

Compte-rendu de la réunion du mercredi 23 janvier 2019 à 19h30

Absents : S.Bernard, C.Biboud, F.Kowalczyk, E.Roy

Secrétaire de séance : H. de Vaumas.

1) Compte Rendu du Conseil du 7 novembre 2018.

Après lecture, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

2) Délibérations.

- SDEY : correctif convention financière. La Commune doit payer 60% au lieu de 50% pour le remplacement des trois LED dans plusieurs endroits. Accord du Conseil.
- investissement 2019 : ouverture de crédit pour 2 500 € TTC (budgété en 2018) pour le remplacement d'un poteau d'incendie. Accord du Conseil.

3) Travaux en cours.

- Rue des Bourreliers : la réparation d'une fuite d'eau a été réalisée début janvier.
- le Conseil passe en revue les différents travaux au Budget 2018 et en cours de finition :
 - . réalisation de la dalle de l'ossuaire au cimetière avec la participation de J.B.Papa, .
 - . pose des panneaux «Participation citoyenne».
 - . radars reçus à poser.

4) Ouverture d'un cahier de doléances (Grand débat national)

Quatre personnes ont déposé leurs doléances à ce jour.

5) Informations générales et questions diverses.

- Accessibilité : une subvention DETR a été sollicitée au titre du soutien à l'investissement.
- La Préfecture a accusé réception de notre demande de reconnaissance de catastrophe naturelle sécheresse de l'été dernier.
- Le Comité des Fêtes demande de pouvoir disposer du rez-de-chaussée au lieu du premier étage du garage-local de rangement. Notre réponse est négative car la Mairie utilise très fréquemment ce local et le Comité seulement 2 à 3 fois l'an. Un accord sera recherché en direct avec le Comité.
- Logiciels pour la Mairie : il nous est demandé de payer davantage : JVS Maristem augmente sa facture de 306 €HT pour le logiciel supplémentaire de décentralisation.
- Le Conseil des écoles se tiendra le 11 février à Pontigny.
- Le SDIS nous annonce la poursuite de l'intervention du CPI d'Héry sans participation supplémentaire de Rouvray.
- L'exposition photos se tiendra le dimanche 27 janvier.
- Le PPRI est adopté par le Préfet (Plan de Prévention des Risques d'Inondation).
- Le Crédit Agricole refuse de revoir à la baisse le taux de notre prêt.

La séance est levée à 20h45

Le Maire